



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autoroutes

Question au Gouvernement n° 1846

Texte de la question

ACHÈVEMENT DES AUTOROUTES A 75 ET A 750

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe UMP.

M. Robert Lecou. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Quel succès aujourd'hui, monsieur Goulard ! (*Sourires.*)

M. Robert Lecou. Monsieur le secrétaire d'État, le désenclavement du Massif Central sera bientôt une réalité. Mais, après le viaduc du Millau et la livraison, le 25 mars prochain, du tronçon de l'A 75 à hauteur de Lodève, le flux des véhicules utilisant cette autoroute à vocation internationale augmentera considérablement. Depuis Paris par Clermont-Ferrand, depuis l'Espagne par Béziers et depuis l'Italie par Montpellier, cet axe de circulation, essentiel, sera très apprécié et très utilisé. Il ne convient donc pas que cette autoroute, dans le sens nord-sud, ne débouche pas. Il est indispensable de la terminer en réalisant dans les meilleurs délais ses connexions avec l'A 9, d'une part vers Béziers, d'autre part vers Montpellier.

Vous avez récemment révélé le calendrier de cette connexion côté Béziers. Je souhaiterais, monsieur le secrétaire d'État, au travers de trois questions, que vous nous informiez sur le programme des travaux de la liaison A 75- A 9, dénommée autoroute A 750. Pouvez-vous nous confirmer le calendrier de la déviation du contournement de Saint-André-de-Sangonis, qui permettra d'éviter un terrible embouteillage l'été prochain ? Pouvez-vous également nous préciser le calendrier de la transformation aux normes autoroutières de l'A 750 entre Saint-André-de-Sangonis et Montpellier, avec la construction du pont sur l'Hérault à Gignac ? Enfin, pouvez-vous nous préciser le calendrier à venir de la connexion A 750-A 9 sur le territoire de l'agglomération de Montpellier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer.

M. François Goulard, secrétaire d'État aux transports et à la mer. Monsieur Lecou, à questions précises, réponses précises.

L'inauguration du viaduc de Millau à la fin de 2004 par le Président de la République et celle des vingt-huit kilomètres de contournement de cette ville ont souligné, comme vous l'avez rappelé, l'urgence de l'achèvement complet de l'autoroute A 75, grand axe nord-sud d'aménagement du territoire, et de sa prolongation vers Montpellier - l'A 750.

Gilles de Robien viendra inaugurer la déviation de Lodève le 25 mars prochain. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. À quelle vitesse roulera-t-il ? Pas à plus de 110 kilomètres à l'heure, j'espère !

M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer. Cette nouvelle étape consacrera en quelque sorte la fin de la construction de l'A 75 dans sa traversée du Massif Central.

Il convient naturellement de la prolonger. Vous m'avez interrogé sur la déviation de Saint-André-de-Sangonis, sur l'A 750. Cette déviation est en travaux et sera ouverte cet été dans une configuration provisoire. Son achèvement interviendra au printemps 2006.

En outre, la transformation en autoroute de la dizaine de kilomètres séparant Saint-André-de-Sangonis de la partie autoroutière, comprenant notamment le pont de Gignac et l'aménagement de carrefours à niveau, sera lancée en 2006.

M. Jean Glavany. Monsieur le président, le secrétaire d'État a oublié de parler des ronds-points !

M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer. Enfin, le tracé de la rocade ouest de Montpellier, qui assurera la continuité entre l'A 750 et l'A 9, sera arrêté au printemps 2005.

M. Jean Glavany. Et les feux rouges ?

M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer. L'enquête publique sera lancée d'ici la fin de l'année. C'est une opération - vous le savez - qui n'est pas inscrite à l'actuel contrat de plan mais elle le sera prioritairement au prochain.

Vous pouvez constater, monsieur le député, que le Gouvernement a, comme vous, parfaitement conscience de l'enjeu que représente l'achèvement de cet axe majeur d'aménagement du territoire. Cet achèvement témoigne de l'effort considérable d'équipement que l'actuel gouvernement et l'actuelle majorité ont entrepris.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1846

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 janvier 2005